



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## CTL du 15 avril 2013

Secrétariat adjoint Karine IZANS (SF)

Début des débats à 14h05

Lecture de la déclaration liminaire de nos élus disponible après ce compte-rendu

Approbation des procès verbaux des CTL des 21 décembre 2012  
et 24 janvier 2013

21 décembre 2012 (CTL suppressions d'emplois) : Approuvé à l'unanimité

24 janvier 2013 : Approuvé à l'unanimité

### Point sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels

La campagne d'envoi a débuté le 12 février et finira le 6 mai : envoi en plusieurs vagues, il y a eu beaucoup d'appels jusqu'au 15 mars.

Il y a 16000 locaux professionnels dans le département et 10180 ont déclaré, le taux est comparable aux départements pilotes et supérieur aux moyennes nationales.

40% de déclarations à relancer par les ESI et courriers simples à partir du 16 mai

de nombreux locaux sont requalifiés en locaux d'habitation

Les SIE ont été sollicités pour donner des informations et fournir des déclarations à plat. La prochaine étape sera en juin-juillet.

La mise à jour va être d'ampleur car 20% des déclarations sont inexploitables. Il va falloir se déplacer... Plusieurs questions se posent : qui se déplacera?comment ? Quand ? Quel logiciel sera utilisé ? Les géomètres vont devoir reprendre une part de ces révisions. Il faudra donc arbitrer les missions prioritaires pour les géomètres.

La discussion a ensuite dévié et le Directeur nous a annoncé que pour lui, le maillage territorial n'a plus de sens ! Il a proposé des restructurations à la Direction Générale et attend leur réponse.

Commentaire F.O. : Les élus **F.O.-DGFIP** 03 s'opposent à ces restructurations ! Le maillage

territorial est le seul moyen de garantir une égalité d'accès aux services publics ! Allez expliquer à une population vieillissante qu'elle doit faire 50 km pour régler sa facture ou payer sur internet. Le principal problème est que nous n'avons plus assez de personnel pour travailler dans ces postes. Les suppressions d'emplois ont permis de vider ces postes et maintenant le Directeur estime que le travail fourni en petit poste n'a pas une qualité suffisante ! Sans commentaire....

## Point sur le dispositif campagne IR

Le dépôt des déclarations se fera jusqu'au 27 mai en format papier, par internet ce sera le 3 juin.

L'envoi des déclarations a commencé le 15 avril avec de gros envois surtout fin avril (29-30).

L'accueil téléphonique est déporté en cellules dans chaque SIP pour soulager les services et sera tenu par des agents des box et des secteurs d'assiette. Un disque informera que toutes les lignes sont occupées et ne rebasculera pas sur les secteurs.

Le dispositif scoop est reconduit.

Cette année il y aura une limitation des permanences extérieures. L'accueil fiscal doit être assuré par les personnels des petits postes. Encore une conséquence directe du manque de personnel dans les services !

Il y a eu des facilitations techniques :

- avancement du calendrier de 4 jours
- dispense de toutes les pièces justificatives : très peu de personnes sont contrôlées sur pièces
- améliorations Iliad : nouvelle transaction pour validation des déclarations conformes

La simplification prépare une réforme plus profonde de l'IR...

54% de foyers sont non imposables dans l'Allier et le montant moyen d'imposition est bien plus faible que la moyenne nationale.

Le scannage de la 2042 devrait se poursuivre...

## Présentation de la grille d'analyse des risques des demandes de restitution de crédit d'impôt en faveur de la recherche

Note du 8 mars 2013

Au niveau local le seuil est fixé à 15000€. En dessous de ce seuil l'instruction des dossiers s'effectuera en SIE.

Toutes les demandes supérieures à 50000 seront signées en direction

La grille sera diffusée sur Ulysse 03

## Point sur les travaux immobiliers

Les travaux de la DDFiP sont en cours de réalisation pour renforcer les cloisons en cas d'incendie.

Quai Forey : 2 entreprises ont été retenues : la SOGEB pour les gros travaux et CETELEC pour l'électricité. Les travaux ont commencé le 6 avril. Il y aura une réunion de chantier le 23 avril. Le local de réception des personnes à mobilité réduite sera maintenu jusqu'au dernier moment et sera l'objet de travaux prioritaires. Des réunions de chantier se



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

tiendront tous les mardis pour faire le point avec les entreprises.  
Les avancées sont notifiées sur le site Ulysse 03

## Fin de gestion chorus

Bilan de la 1ère année de gestion :

- Chorus concerne la DDFiP ainsi que tous les postes. Les agents ont changé de logiciel et de méthode de travail

Il y a eu un accompagnement par capgemini pour l'informatique avec des assistants dans les départements. Nous en avons eu un début 2012.

- M BRUN a été mis à disposition pendant 6 mois pour venir en aide aux collègues, puis l'IP de la gestion publique est venu en renfort en fin d'année pour l'ajustement comptable
- la mobilisation de l'ensemble des équipes s'est faite dans un contexte de lourds changements.

L'année 2012 s'est clôturée avec des notes qui arrivais au fil de l'eau.

L'application est stable et fournit des restitutions exploitables.

Toutes les équipes sont habilitées à Chorus. Un membre de l'ERD a été formé en cas de besoin.

Il s'est instauré une polyvalence accrue au sein de la division État à cause de Chorus

Les modes opératoires : certains sont toujours à l'étude : l'ajustement des impôts sur rôle. C'est ainsi qu'un nombre assez importants de rectifications comptables qui devaient être passées par la Direction Générale n'ont pas été traitées à cause de l'afflux massif. Les rectifications seront donc effectuées par la DG sur l'exercice 2013 (avant fin juin normalement)

Les contrôles deviennent trimestriels

Le travail s'effectue actuellement en collaboration avec la Cellule Qualité Comptable

## Présentation du plan départemental de contrôle interne 2013

Les documents sont disponibles sur le site Ulysse 03 dans la partie maîtrise des risques  
200 contrôles ont été effectués par les chefs de service en 2012 ( contrôle de caisse et de déontologie ) avec un très faible taux d'anomalies.

Le comité national de maîtrise des risques a fixé les grands axes à suivre. Ces derniers sont ajustés au niveau local. Il y a beaucoup de thèmes sur la sécurité des bâtiments et informatiques. Des thèmes sont aussi liés aux réserves de la cours des comptes : les locaux vacants sont considérés comme sensibles ainsi que la taxe sur les salaires

Le nombre de contrôles départementaux sera stable en 2013. Ce sont les contrôles hors

AGIR. A partir de 2014 cette application gèrera tous les contrôles internes pour effectuer un meilleur suivi et une meilleure analyse des restitutions. Cela harmonisera les pratiques au niveau national.

Mise en place d'un référent protection juridique pour les agressions envers les agents et le mobilier : Mme POTERON. Des fiches de signalement sont à disposition des agents

Les organigrammes fonctionnels vont être mis à jour en fin d'année.

L'application POLARIS regroupant les fiches de procédures sera l'objet de formations à destination des agents.

## Questions diverses

Aucune question diverse

Clôture des débats à 17h05

## Déclaration liminaire des élus FO DGFIP lors du CTL du 15 avril 2013

Monsieur le Président,

Ce CTL se réunit aujourd'hui alors que les CAP nationales concernant les promotions par liste d'aptitude se sont réunies la semaine dernière. Ces dernières ont vu un changement des règles du jeu en cours de sélection (plus de quota par filière) ainsi qu'une réduction intolérable du volume de promotions. Les agents de la DGFIP se retrouvent donc une nouvelle fois les dindons de la farce....

De plus, les élus **F.O.-DGFIP** 03 vous ont interpelés concernant la non tenue d'une CAPL pour traiter les demandes de mouvement interne. La réponse que vous nous avez fournie n'est pas acceptable et nous vous demandons de respecter les règles de gestion et de faire un mouvement local malgré l'absence d'arrivée de nouveaux agents au 1er avril. Les agents n'ont pas à pâtir du manque de personnel dû aux suppressions d'emplois! La mutation est un droit non négociable !

Ce CTL comporte 8 points à l'ordre du jour et les élus **F.O.-DGFIP** 03 n'ont reçu aucun document pour préparer cette réunion. Ceci est totalement inadmissible et nous vous demandons de bien vouloir nous fournir des documents en temps et en heure.

La campagne IR débute aujourd'hui avec l'envoi des déclarations. Cette campagne va certainement très mal se passer étant donné le manque criant de personnels dans les services. Les agents vont devoir encore donner de leur personne afin de combler les chaises vides. Nous veillerons à ce que les agents ne se fassent pas écrêter !



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

De plus, l'objectif de fin de saisie des déclarations fixé au 4 juillet est intenable ! Comment peut on demander une accélération de la période de campagne en continuant de supprimer des postes ??? Il serait temps que les grands penseurs qui fixent les objectifs viennent sur le terrain pour se rendre compte de la situation réelle des services.

Nous tenons aussi à vous rappeler que les organisations syndicales ne bénéficient toujours pas de tableaux d'affichage syndical individuels fermant à clé dans les grands centres des finances publiques malgré nos demandes datant d'automne 2011... Nous ne désespérons pas d'en bénéficier avant les prochaines élections !

Les élus **FO** DGFIP

Titulaires :

FAVIER Jean Paul  
RANDOING Christophe

Suppléants :

AUTEROCHE Sophie

Experte :

RECOT Christelle  
BOUVIER Michelle